



**CAPITAL+**

# **CAPITAL+** dit oui ! à l'inclusion.

Que vous soyez porteurs ou porteuses de handicap nous sommes à votre écoute.

Dans son article 2, la loi du 11 février 2005 nous propose la définition du handicap suivante : « Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »



## LA DÉFICIENCE MOTRICE

Atteinte de la capacité du corps à se mouvoir.

Cette capacité peut concerner, entre autres : le déplacement, la posture, l'action sur le monde extérieur, la communication, la perception du monde extérieur, l'alimentation.

- ▶ **Contraintes potentielles :**
- ▶ Accès aux locaux, au poste, aux lieux de repos, etc.
- ▶ Environnement de travail (poste de travail, espaces collectifs...).
- ▶ Intégration au collectif (groupe d'apprenants).
- ▶ Soins médicaux.
- ▶ Résistance aux changements ou aux modifications de l'environnement.



## LA DÉFICIENCE AUDITIVE

Dégradation définitive de l'audition entraînant une diminution ou une perte des capacités auditives.

Cette déficience comporte plusieurs degrés :

- **Déficience légère** (perte de 20 à 40 décibels), les sons faibles ne sont plus perçus.
- **Déficience moyenne** (perte de 40 à 70 décibels) de nombreux sons de l'environnement sonore sont difficilement perçus.
- **Déficience sévère** (perte de 70 à 90 décibels) de nombreux sons de l'environnement ne sont plus perçus.
- **Déficience auditive profonde** (perte supérieure à 90 décibels) la totalité des sons de l'environnement sonore n'est plus perçue

- ▶ **Contraintes potentielles :**
- ▶ Environnement de travail (poste de travail, espaces collectifs...).
- ▶ Intégration au collectif (groupe d'apprenants).
- ▶ Accessibilité à la communication sonore (téléphone, alarme...).
- ▶ Accessibilité au savoir et à l'information, y compris informel.



## LES MALADIES INVALIDANTES

Maladie chronique et/ou évolutive entraînant des déficiences plus ou moins importantes, momentanées, permanentes ou évolutives.

Maladies respiratoires, digestives, parasitaires, infectieuses : déficience cardiaque,

diabète, cancer, hépatite, asthme, épilepsie, SEP (Sclérose en plaques), allergie, VIH (Sida)...

### ► **Contraintes potentielles :**

- Accès aux locaux, aux lieux de repos, etc..
- Environnement de travail (poste de travail, espaces collectifs...)• Accès aux locaux, au poste,
- Intégration au collectif (groupe d'apprenants)
- Fatigabilité
- Soins médicaux fréquents



## LA DÉFICIENCE VISUELLE

Peut être de naissance ou acquise suite à une maladie ou un traumatisme.  
Diminution ou perte de la capacité visuelle après correction.

Il y a plusieurs degrés de déficience, de la malvoyance à la cécité totale, et plusieurs

manières de mal voir (perte de la vision centrale, tâches noires, vision floue, forte sensibilité à la lumière, mauvaises appréciations des distances, des couleurs...)

### ► **Contraintes potentielles :**

- Environnement de travail (poste de travail, espaces collectifs...).
- Intégration au collectif (groupe d'apprenants).
- Accessibilité à la communication sonore (téléphone, alarme...).
- Accessibilité au savoir et à l'information, y compris informel.
- Difficultés à lire et à écrire.
- Utilisation d'outils en tout ou partie visuels (photocopieurs, machine à affranchir, ordinateur...).
- Résistance aux changements et aux modifications de l'environnement.
- Manque d'autonomie.



## LES TROUBLES PSYCHIQUES (OU HANDICAP PSYCHIQUE)

Conséquence de maladies chroniques mentales (psychoses, schizophrénie, troubles bipolaires, dépressions sévères, etc.) survenues au cours de l'existence, souvent à l'adolescence ou au début de l'âge adulte.

- ▶ **Contraintes potentielles :**
- ▶ Intégration au collectif (groupe d'apprenants).
- ▶ Soins médicaux (prise de médicaments).
- ▶ Capacité de concentration perturbée.
- ▶ Difficulté de mémorisation, d'assimilation et d'attention.
- ▶ Résistance aux changements ou aux modifications de l'environnement.
- ▶ Difficulté dans la prise d'initiative.
- ▶ Manque d'autonomie.



## LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE (HANDICAP MENTAL)

Limitation significative, persistante et durable des capacités intellectuelles d'une personne par rapport à l'ensemble des personnes du même âge, pouvant se traduire par :

- **un retard mental léger** (difficultés à acquérir la lecture, l'écriture, les notions de logique mathématique et à maintenir les acquis),
- **un retard mental modéré** (possibilités très limitées d'acquérir la lecture, l'écriture, les notions de logique mathématique),
- **un retard mental grave ou profond** (impossibilité ou presque d'accéder au langage).

- ▶ **Contraintes potentielles :**
- ▶ Accès (repérage) aux locaux, au poste, aux lieux de repos, etc.
- ▶ Intégration au collectif (groupe d'apprenants).
- ▶ Accessibilité au savoir et à l'information, y compris informel .
- ▶ Difficultés de mémorisation, d'assimilation et d'attention.
- ▶ Résistance aux changements ou
- ▶ aux modifications de l'environnement.
- ▶ Difficulté dans la prise d'initiative.
- ▶ Manque d'autonomie.

# LES ACTEURS DE L'INSERTION

## *Prescripteurs de la formation demandeurs d'emploi handicapés*

- ▶ **France Travail:** <https://www.francetravail.fr>
- ▶ **Mission locale Rhône-Alpes**  
<https://missions-locales.org/>

## *Principaux financeurs de la formation*

- ▶ **Conseil Régional, France Travail, Conseil Général, OPCO, Agefiph, employeurs...**

**Pour en savoir plus: Agefiph** L'Agefiph est chargée de soutenir le développement de l'emploi des personnes handicapées. Pour cela, elle propose des services et aides financières pour les entreprises et les personnes.

- ▶ **Adresse :**  
192 avenue Aristide Briand - 92226 Bagneux  
cedex
- ▶ **Téléphone :** 0 800 11 10 09
- ▶ **Mail :** <https://www.agefiph.fr/paris>

